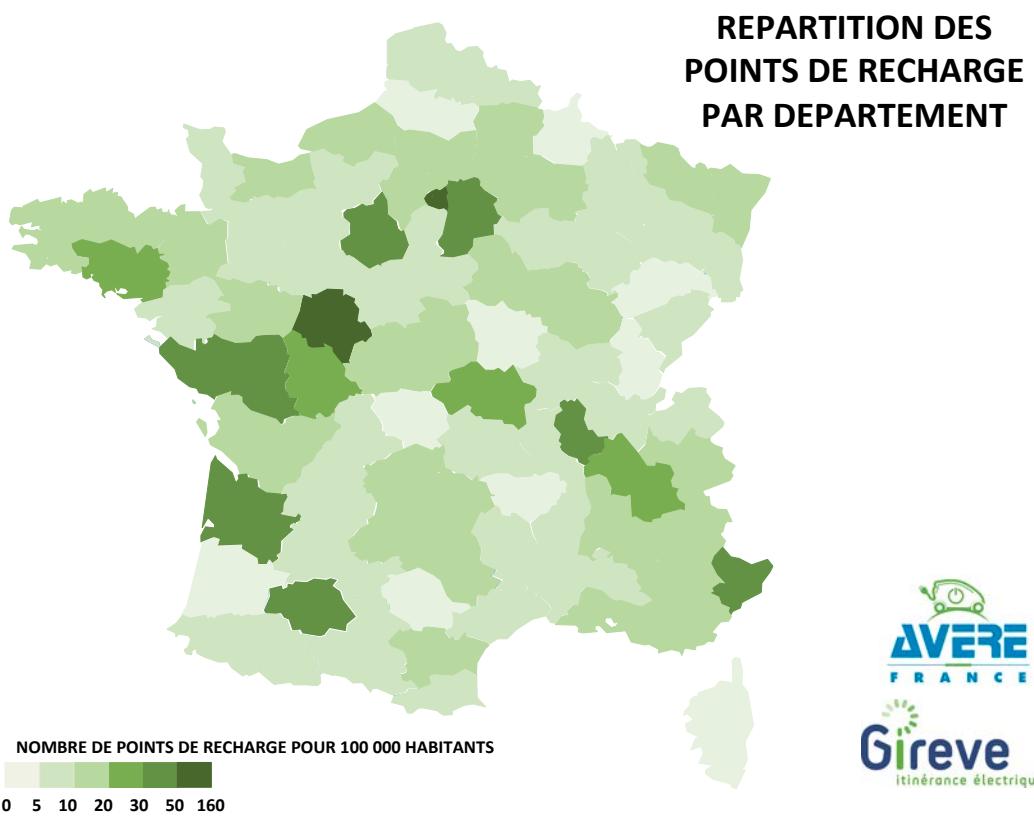


15 000 points de recharge publics pour véhicules électriques en service en France, 100 000 en 2020 !

La France compte désormais 14 799 emplacements publics de stationnement permettant de brancher un véhicule électrique, répartis en 4 507 stations. En septembre 2015, le cap des 10 000 points de recharge venait seulement d'être franchi. L'Etat a fixé un objectif ambitieux de 100 000 bornes publiques pour la fin 2020 et a débloqué, pour y parvenir, 10 millions d'euros au titre du programme d'investissements d'avenir.



Une concentration plus importante en points de recharge notable sur tout le territoire

Le nombre de points de recharge disponibles pour les utilisateurs de véhicules électriques progresse sur toute la France grâce aux efforts conjugués des collectivités et des acteurs privés. La distribution des infrastructures de recharge n'est pas encore égale sur toute la France avec une forte représentation des territoires où les services d'autopartage électrique se sont implantés. Plus de la moitié des stations de recharge est concentrée sur 3 régions : l'Île-de-France (1 631), l'Auvergne-Rhône-Alpes (461) et la Nouvelle-Aquitaine (395).

Néanmoins, rapportée à la densité de population, la répartition se fait plus équilibrée. Si Paris et les Hauts-de-Seine font figure des départements les plus densément maillés avec respectivement 158 et 105 points de recharge pour 100 000 habitants, d'autres territoires – ruraux notamment – sont fortement équipés, comme l'Indre-et-Loire (51 points de recharge pour 100 000 habitants), le Gers (45), les Deux-Sèvres (43) ou encore l'Eure-et-Loir (31).

45 000 points de recharge publics en cours de déploiement d'ici 2020

La poursuite du déploiement des bornes de recharge dans les territoires devrait permettre d'accélérer l'adoption du véhicule électrique, notamment grâce aux investissements portés par les collectivités et syndicats d'énergie avec le soutien de l'ADEME.

Plus de 20 000 points publics de recharge seront installés d'ici la fin de l'année 2017. Répartis sur 77 territoires, les projets concernent la grande majorité de l'Hexagone, y compris les départements ruraux.

Les projets labellisés de dimension nationale viennent également compléter les initiatives locales. Le réseau structurant de 200 points de recharge rapide sur les autoroutes du projet Corri-Door, piloté par le groupe EDF, au travers de sa filiale Sodetrel, et celui de CNR avec 52 points de recharge sur l'axe rhodanien approchent aujourd'hui du terme de leur déploiement. Sur la base des investissements publics et privés actuellement engagés, on estime qu'il y aura à horizon 2020 plus de 45 000 points de recharge de véhicules électriques accessibles au public disponibles en France.

Objectif : 100 000 bornes publiques pour la fin de la décennie

L'Etat souhaite désormais porter ce chiffre à 100 000 sur un total d'un million de bornes de recharge à usage public et privé, ainsi que l'a exprimé la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, au Mondial de l'Automobile le samedi 1^{er} octobre. Dans cette perspective, le programme d'investissements d'avenir est prolongé à hauteur de 10 millions d'euros supplémentaires en soutien aux collectivités territoriales pour des bornes ciblées sur les zones résidentielles et les zones d'activité.

Le reste des bornes sera directement installé par les utilisateurs eux-mêmes pour leurs propres besoins, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Le programme ADVENIR vient à ce titre financer grâce aux certificats d'économie d'énergie la recharge en habitat collectif et dans les flottes privées comme publiques. 12 000 points de recharge pourront recevoir jusqu'à 50% d'aide d'ici 2018.

Un déploiement mieux identifié par les Français

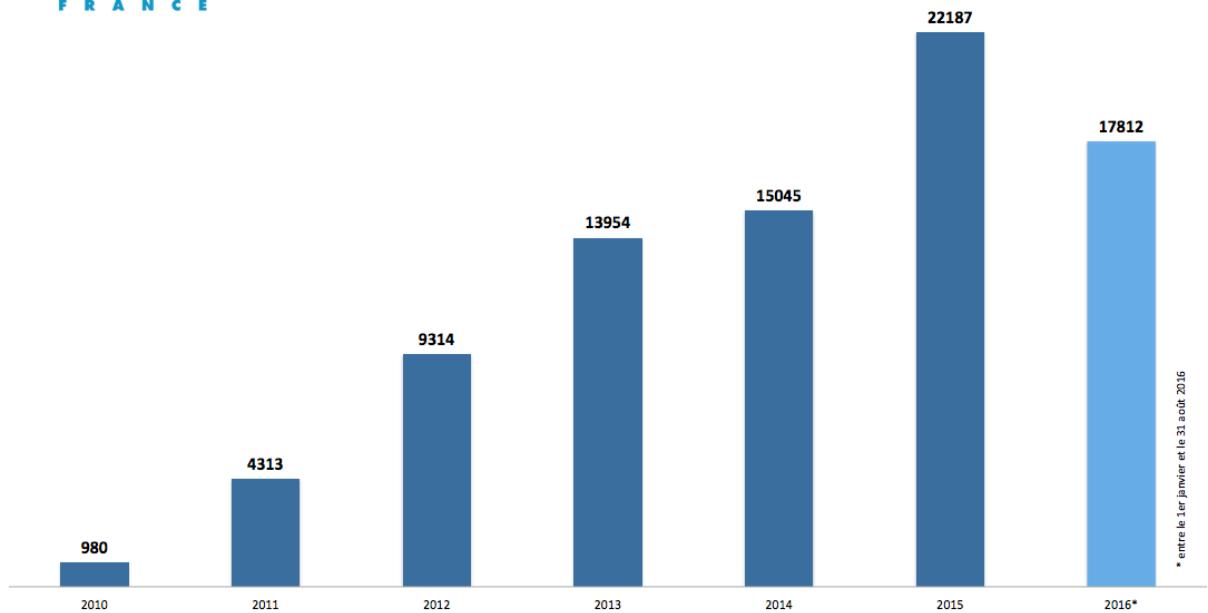
Les Français ont désormais pris conscience de l'existence de ce réseau. Dans le récent baromètre de la mobilité électrique réalisé par IPSOS et commandé par l'Avere-France et Mobivia Groupe, le manque d'infrastructures de recharge n'est plus cité comme un frein possible à l'acquisition d'un véhicule électrique que par 28% des interrogés contre 51% dans la précédente vague (2014).

Dans certains territoires comme en Vendée, l'installation de bornes de recharge a même permis de dynamiser les ventes : l'électrique y représente 2,4% du marché automobile local, soit plus du double de la part nationale des véhicules électriques.

Un déploiement simultané avec la montée en charge du marché du véhicule électrique !

Depuis le début de l'année 2016, 17 812 véhicules électriques ont été immatriculés en France, dont 14 322 voitures particulières, ce qui marque une progression de 41% par rapport à 2015 sur la même période. La part de marché de l'électrique a dépassé le seuil du 1% des ventes d'automobiles neuves. Au total, quelque 80 000 véhicules électriques sont aujourd'hui en circulation sur le territoire.

Evolution des immatriculations de véhicules électriques particuliers et utilitaires depuis 2010



* entre le 1er janvier et le 31 août 2016

A propos de GIREVE

GIREVE SAS est une société créée à l'initiative de la Caisse des Dépôts, la Compagnie Nationale du Rhône, EDF, ERDF et Renault pour accélérer le développement de la mobilité électrique. GIREVE développe des services destinés aux opérateurs de la filière, pour une infrastructure visible, accessible et interopérable.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.
